

Huit propositions pour une autre Europe

Eric Toussaint

www.cadtm.org

2 juillet 2011

2e Université d'été

CADTM Europe

La Marlagne - Namur

- Entre 1946 et 2008, il y a eu 169 suspensions de paiement de la dette.
- Durée moyenne de la suspension: 3 ans.
- Créances douteuses effacées par les banques entre 2007 et 2010:
environ 1500 milliards de dollars

1. Réaliser un audit de la dette publique afin d'annuler la partie illégitime.

- Une partie importante de la dette publique des États de l'Union européenne est illégitime car elle résulte d'une politique délibérée de gouvernements qui ont décidé de privilégier systématiquement une classe sociale au détriment du reste de la société.
- La baisse des impôts sur les hauts revenus des personnes physiques, sur leur patrimoine, sur les bénéficiaires des sociétés privées ont amené les pouvoirs publics à augmenter la dette publique afin de combler le trou laissé par cette baisse.

Audit de la dette

- À cela s'est ajouté depuis 2007-2008, un sauvetage des institutions financières privées, responsables de la crise, qui a coûté très cher aux finances publiques et a fait exploser la dette publique.

Audit de la dette

- Ce cadre général frappe clairement d'illégitimité une part importante des dettes publiques.
- À cela s'ajoutent, dans un certain nombre de pays soumis au chantage des marchés financiers, d'autres sources évidentes d'illégitimité.

Audit de la dette

- Dans des pays comme la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie ou l'Irlande, le Portugal, les prêts accordés par le FMI ont été assortis de conditions qui constituent une violation des droits économiques et sociaux des populations.

Audit de la dette

- On assiste dans certains pays à une marginalisation du pouvoir législatif et des citoyens au profit d'une politique du fait accompli imposée par le pouvoir exécutif qui passe des accords avec la Commission européenne et le FMI

Audit de la dette

- Pour des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou des pays d'Europe de l'Est (et en dehors de l'UE, des pays comme l'Islande), c'est-à-dire des pays qui sont soumis au chantage des spéculateurs, du FMI et d'autres organismes comme la Commission européenne, il convient de recourir à un moratoire unilatéral du remboursement de la dette publique.

Audit de la dette

- L'audit doit permettre d'apporter au gouvernement et à l'opinion publique les preuves et les arguments nécessaires à l'annulation/répudiation de la partie de la dette identifiée comme illégitime. Le droit international et le droit interne des pays offrent une base légale pour une telle action souveraine unilatérale d'annulation/répudiation.

Audit de la dette

- Dans d'autres pays comme la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, il n'est pas nécessairement impératif de décréter un moratoire unilatéral pendant la réalisation de l'audit. Celui-ci doit être mené afin, lui aussi, de déterminer l'ampleur de l'annulation/répudiation à laquelle il faudra procéder.

- La participation citoyenne est la condition impérative pour garantir l'objectivité et la transparence de l'audit.

Audit de la dette

- Dans tous les cas de figure, il est légitime que les institutions privées et les personnes physiques à hauts revenus qui détiennent des titres de ces dettes supportent le fardeau de l'annulation de dettes souveraines illégitimes car ils portent largement la responsabilité de la crise, dont ils ont de surcroît largement profité

Audit de la dette

- Si l'audit démontre l'existence de délits liés à l'endettement illégitime, leurs auteurs devront être sévèrement condamnés à payer des réparations et ne doivent pas échapper à des peines d'emprisonnement en fonction de la gravité de leurs actes. Il faut demander des comptes en justice à l'encontre des autorités ayant lancé des emprunts illégitimes.

Audit de la dette

- En ce qui concerne les dettes qui ne sont pas frappées d'illégitimité, il conviendra d'imposer un effort aux créanciers en termes de réduction du stock et des taux d'intérêts, ainsi que par un allongement de la période de remboursement.
- Ici aussi, il conviendra de réaliser une discrimination positive en faveur des petits porteurs de titres de la dette publique qu'il conviendra de rembourser normalement.

Audit de la dette

- L'Accord de Londres de 1953 sur la dette allemande qui consistait notamment à réduire de 62 % le stock de la dette stipulait que la relation entre service de la dette et revenus d'exportations ne devait pas dépasser 5 %. On pourrait définir un ratio de ce type : la somme allouée au remboursement de la dette ne peut excéder 5 % des recettes de l'État.

- 2. Stopper les plans d'austérité, ils sont injustes et approfondissent la crise.**
- **3. Instaurer une véritable justice fiscale européenne et une juste redistribution de la richesse. Interdire les transactions avec les paradis judiciaires et fiscaux. Lutter contre la fraude fiscale massive des grandes entreprises et des plus riches.**

4. Remettre au pas les marchés financiers, notamment par la création d'un registre des propriétaires de titres, par l'interdiction des ventes à découvert et de la spéculation dans une série de domaines. Créer une agence publique européenne de notation.

5. Transférer sous contrôle citoyen les banques privées au secteur public.

6. Socialiser les nombreuses entreprises et services privatisés depuis 1980.

**7. Réduire radicalement le temps de travail pour créer des emplois tout en augmentant les salaires et les retraites.
Créer un salaire minimum légal au niveau européen.**

8. Refonder démocratiquement une autre Union européenne basée sur la solidarité.

- Plusieurs dispositions des traités qui régissent l'Union européenne, l'eurozone et la BCE doivent être abrogées.
- Par exemple, il faut supprimer les articles 63 et 125 du traité de Lisbonne interdisant tout contrôle des mouvements de capitaux et toute aide à un État en difficulté.
- Il faut également abandonner le Pacte de stabilité et de croissance.
- Au-delà, il faut remplacer les actuels traités par de nouveaux dans le cadre d'un véritable processus constituant démocratique afin d'aboutir à un pacte de solidarité des peuples pour l'emploi et l'écologie.

- Il faut revoir complètement la politique monétaire ainsi que le statut et la pratique de la Banque centrale européenne.
L'incapacité du pouvoir politique à imposer à la BCE de créer de la monnaie est un handicap très lourd.

- Pour cela, les politiques budgétaires et fiscales doivent être non pas uniformisées, car les économies européennes présentent de fortes disparités, mais coordonnées pour qu'enfin émerge une solution « vers le haut ». Des politiques globales à l'échelle européenne, comprenant des investissements publics massifs pour la création d'emplois publics dans des domaines essentiels (des services de proximité aux énergies renouvelables, de la lutte contre le changement climatique aux secteurs sociaux de base), doivent s'imposer.

- Cette autre Europe démocratisée doit, pour le CADTM, œuvrer pour imposer des principes non négociables : renforcement de la justice fiscale et sociale, choix tournés vers l'élévation du niveau et de la qualité de vie de ses habitants, désarmement et réduction radicale des dépenses militaires (y compris retrait des troupes européennes d'Afghanistan et départ de l'OTAN), choix énergétiques durables sans recours au nucléaire, refus des organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle doit aussi résolument mettre fin à sa politique de forteresse assiégée envers les candidats à l'immigration, pour devenir un partenaire équitable et véritablement solidaire à l'égard des peuples du Sud de la planète.

- Merci
- Eric Toussaint
- Plus d'infos: www.cadtm.org